



Je souhaite obtenir un titre de propriété de la maison de ma gran

Par **jazzco**, le **11/08/2013** à **22:33**

bonjour,

Ma grand mère décédée avait une maison que je souhaite récupérer,ma mère et mes oncles sont d'accords.

Que dois-je faire afin d'obtenir un titre de propriété à mon nom,faut-il rédiger un courrier avec des signatures?

Quels documents faut-il avoir?

Sachant qu'une référence cadastrale est enregistrée au nom de ma grand mère ,je suis de passage en Martinique et qu'il y a 5 héritiers dont un en Guadeloupe faut-il sa signature car il est d'accord verbalement.

Merci d'avance.

Par **janus2fr**, le **12/08/2013** à **08:14**

Bonjour,

Ce n'est pas si simple.

Cette maison appartient donc en indivision à votre mère et vos oncles. Il faut qu'ils vous la vende ou vous en fasse donation.

Cela se fera devant notaire et il y aura des frais à payer.